

L'ASILE AGRICOLE DE CERNAY.

Dans un moment où l'on s'efforce de réaliser ici ce triple objet—cultiver les townships,—combattre l'émigration des enfants du sol,—développer le bien-être moral et physique de tous,—par la voie et la faveur de la colonisation,—nous pensons que l'article suivant sera jugé digne des méditations de ceux qui consacrent à cette œuvre leur talent et leur dévouement.

Cet article est plein d'intérêt ; et, sous bien des rapports, d'ailleurs, les cultivateurs y puiseront d'utiles renseignements.

Nous l'extrayons avec plaisir du *Journal d'Agriculture Pratique* :

Nous indiquerons brièvement la portée sociale de l'asile de Cernay (Haut-Rhin), France, car nous voulons surtout attirer ici l'attention sur l'intérêt agricole que présente cet établissement. Étant donné une lande stérile et une trentaine d'enfants, des orphelins pauvres, des enfants trouvés, des enfants de mendiants, il s'agit de rendre cette terre à la culture et de faire de ces enfants des travailleurs honnêtes et utiles ; il s'agit d'améliorer la terre par l'homme et l'homme par la terre. Le problème a été résolu d'abord en Suisse dans d'assez vastes proportions, et cette belle œuvre a rendu célèbres les noms de Pestalozzi, de Fellenberg, de Wehrli et de Zellweger. Il y existe aujourd'hui environ cent asiles fondés d'après leurs principes. On peut juger de l'importance des services qu'ils rendent par les résultats de celui de Cernay, le seul que possède la France.

Cet asile a admis 130 élèves depuis qu'il est fondé, c'est-à-dire pendant 13 ans, et il en contient 36 aujourd'hui. Les élèves sortis n'ont pas tous également réussi, cela est évident, mais il n'y en a que deux qui puissent être considérés comme des sujets manqués. Aucun n'est retombé à la charge de qui que ce soit. Ils ont tous reçu une très-bonne instruction primaire, qui se compose de l'étude du français et de l'allemand, du calcul, du dessin, du chant et des éléments de la géométrie, de la physique, de la géographie et de l'histoire naturelle. La moitié de leur temps a été employée aux travaux de l'agriculture, et on a eu soin d'éclairer constamment cette éducation pratique par l'enseignement théorique. Chacun a eu un petit jardin à soigner, et y a consacré la plus grande partie de ses heures de récréation. On s'est appliqué aussi à leur faire connaître la comptabilité agricole.

La moyenne des dépenses occasionnées par chaque élève n'était que de 207 fr. avant 1858 ; ces frais se sont élevés à 247 fr. dans l'exercice 1859-1860, à cause du renchérissement général que nous subissons. Les sommes nécessaires sont fournies par des dons faits à charge de pension ou de parties de pension, et par des dons gratuits. Les premiers s'élevaient, pendant le dernier exercice, à 7,638 francs, et les seconds à 4,269 fr.

Les personnes qui protègent l'asile pensent avec raison que les institutions de cette espèce constituent un des meilleurs remèdes contre le paupérisme, la pauvreté héréditaire. Elles devraient être adoptées pour tous les enfants trouvés, qu'on élève généralement très-mal, avec autant de frais au moins. Nous citerons à ce sujet le passage d'un des rapports du directeur, M. Zweifel, homme d'une intelligence très-élevée et d'un dévouement qui n'est égalé que par son extrême modestie.

Quels avantages trouverait la France à occuper tous les enfants trouvés et abandonnés à la mise en culture des 7 à 8 millions d'hectares de terres incultes que la politique reproche à la société actuelle de laisser improductives, et cela à l'époque où tant d'hommes vont chercher leur pain sur le sol étranger !

Ces 100,000 enfants pauvres, misérables, deviendraient des ouvriers habiles, laborieux, économes. De ces êtres déshérités on ferait même d'heureux proprié-